SPVM
Service de police de la Ville de Montréal

BILAN ROUTIER

Portrait de la sécurité routière et de la circulation

09

LE BILAN 2009 S'INSCRIT DANS LA TENDANCE À LA BAISSE DES DERNIÈRES ANNÉES

La sécurité routière fait partie des grandes priorités du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). En 2009, les résultats du bilan routier sont similaires à ceux de l'année 2008 qui a connu le meilleur bilan routier des dix dernières années. La tendance démontre une certaine stabilisation dans le nombre de victimes de collisions. Le SPVM s'est doté d'une vision et d'un plan d'action sur cinq ans pour améliorer la sécurité sur les routes montréalaises dont les résultats de l'application quotidienne se font sentir.

Les statistiques de 2009 indiquent que le nombre total de collisions est en baisse de 5,3%. Le nombre de décès est identique mais nous déplorons quelques blessés graves de plus que l'année précédente. Ce bilan est encourageant et nous fait réaliser que nos efforts portent leurs fruits. Les usagers de la route les plus vulnérables sont les piétons, ils ont été au cœur de nos interventions quotidiennes en 2009 et continueront de l'être en 2010.

	2005	2006	2007	2008	2009
Collisions matérielles	29 829	28 046	30 465	31 895	29 544
Collisions avec blessés légers	7 017	6 411	6 021	5 236	5 606
Blessés légers – piétons	1 470	1 324	1 360	1 277	1 248
Collisions avec blessés graves	406	430	307	221	225
Blessés graves – piétons	178	183	129	78	87
Collisions mortelles	54	54	38	33	31
Décès	57	56	38	33	33
Décès – piétons	24	27	24	18	18
Décès – cyclistes	4	5	4	2	3

COLLISIONS MORTELLES

Dans l'ensemble, les résultats du bilan sont encourageants. Nul doute que l'implication soutenue des policiers en matière de sécurité routière a été un facteur déterminant dans l'amélioration du bilan routier ces dernières années.

Toutefois, une victime de la route est une victime de trop! De nombreuses personnes restent gravement marquées à la suite d'un accident majeur. Le Service de police fait de la sécurité routière une de ses priorités et entend poursuivre ses efforts pour que le prochain bilan routier demeure positif.

Le bilan des collisions mortelles pour l'année 2009 est similaire à celui de 2008. Bien qu'il y ait eu 2 collisions de moins, le nombre des décès est resté le même soit 33.

En 2008 et 2009, nous avons remarqué une modification des habitudes des piétons qui adoptent des comportements plus sécuritaires. Le nombre des décès de piétons est demeuré identique durant ces deux années. Par contre, les piétons représentent toujours une forte proportion des victimes, soit 54,5 % de l'ensemble des décès survenus lors de collisions. C'est pourquoi le SPVM entend poursuivre l'intensification de ses interventions auprès des piétons en 2010.

Le nombre de cyclistes décédés est passé de 2 en 2008 à 3 en 2009, malgré l'augmentation notable du nombre d'usagers. En effet, 130 kilomètres de voies cyclables supplémentaires ont été créées en 2009, elles sont empruntées par de plus en plus de cyclistes qui les utilisent pour se rendre au travail. De plus, l'arrivée du BIXI augmente graduellement le nombre d'utilisateurs. Le SPVM a effectué une campagne cycliste agressive en 2009 et l'évolution de ce transport actif est suivie de près.

Collisions mortelles

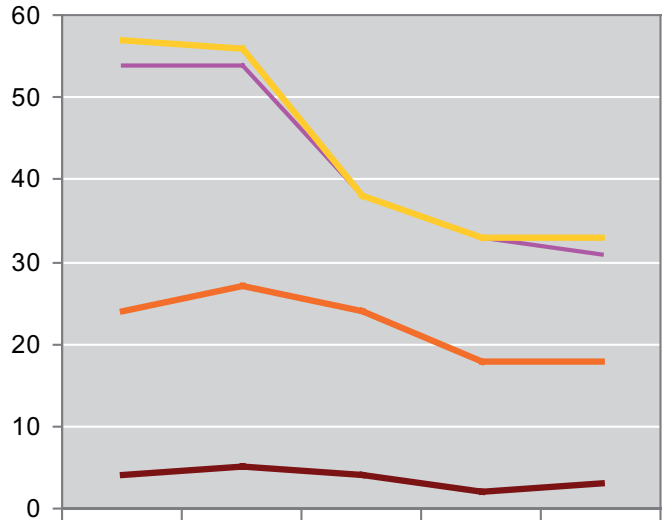

	2005	2006	2007	2008	2009
Collisions mortelles	54	54	38	33	31
Décès	57	56	38	33	33
Décès – piétons	24	27	24	18	18
Décès – cyclistes	4	5	4	2	3

COLLISIONS AVEC BLESSÉS GRAVES

En 2009, le SPVM a maintenu ses interventions auprès des usagers de la route, afin qu'ils modifient leurs comportements et réduisent ainsi les risques d'être impliqués dans une collision.

Il y a eu 4 blessés graves de plus en 2009 qu'en 2008 pour un total de 225 personnes. Cependant, on dénote 9 blessés graves de plus chez les piétons et 7 de plus chez les cyclistes. Les usagers les plus vulnérables sont donc plus touchés que l'année précédente. Cette situation incite le Service de police à maintenir ses interventions auprès de cette clientèle à risque.

Blessés graves

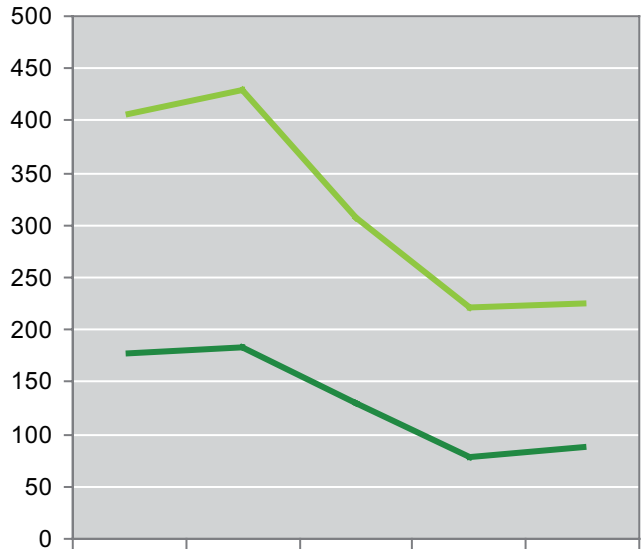

	2005	2006	2007	2008	2009
Collisions avec blessés graves	406	430	307	221	225
Blessés graves – piétons	178	183	129	78	87

COLLISIONS AVEC BLESSÉS LÉGERS

En 2009, le nombre de collisions avec blessés légers a augmenté de 7,1 % globalement, mais diminué de 2,3 % chez les piétons et de 3,6 % chez les cyclistes.

Blessés légers

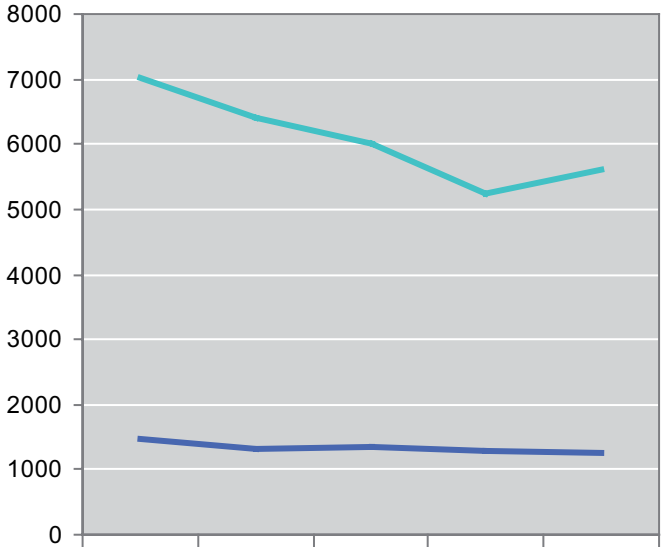

	2005	2006	2007	2008	2009
Collisions avec blessés légers	7017	6411	6021	5236	5606
Blessés légers – piétons	1470	1324	1360	1277	1248

COLLISIONS MATÉRIELLES

Les collisions matérielles seulement ont diminué 7,4 % en 2009. En considérant tous les types de collisions, le bilan global des collisions sur le territoire de Montréal en 2009 a diminué de 5,3 %.

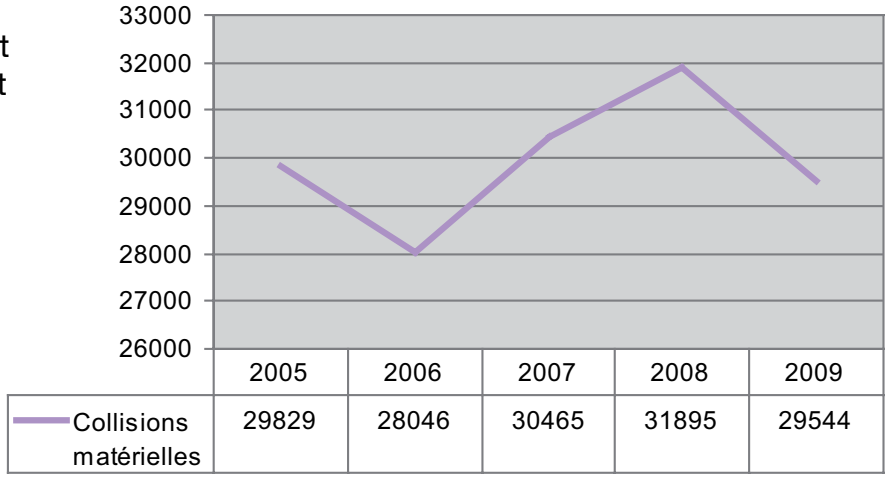

CONSTATS ÉMIS PAR LE SPVM

L'application du Code de la sécurité routière est un élément essentiel à la réalisation de l'objectif du SPVM d'améliorer le bilan routier et de réduire le nombre de victimes sur les routes montréalaises.

Globalement, le nombre de constats émis par le SPVM en 2009 est resté stable, on dénote une légère diminution de 0,8 %. Mentionnons que le nombre d'agents de stationnement était inférieur en 2009 comparativement à 2008. On remarque une diminution du nombre de constats reliés à la vitesse depuis trois ans, ce qui indique un changement de comportement de la part des conducteurs.

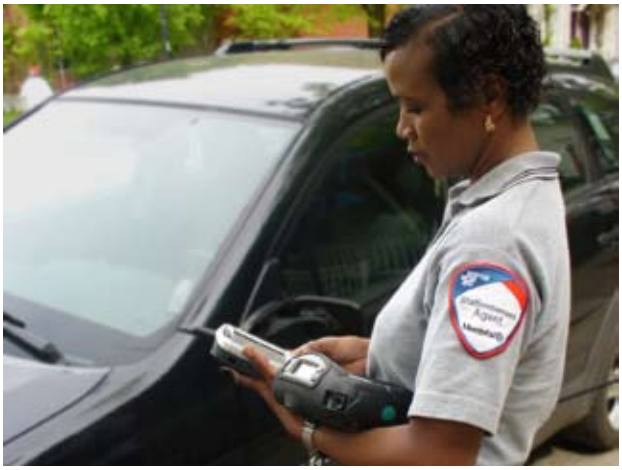

	2007	2008	2009	Variation 2009/2008
En mouvement - policiers	290 485	316 388	327 497	+ 3,5 %
Stationnement - policiers	127 815	145 843	147 402	+ 1 %
Vitesse - policiers	162 950	148 563	134 164	- 9,7 %
Total – policiers	581 250	610 794	609 063	- 0,3 %
Total – agents de stationnement		1 045 516	1 034 176	- 1,1 %
Total – SPVM		1 656 310	1 643 239	- 0,8 %

PIÉTONS

La stratégie d'intervention auprès des piétons, adoptée en 2008, a été maintenue en 2009. Elle vise le renforcement des moyens de contrôle au quotidien par les patrouilleurs. Ainsi, le SPVM a effectué 947 opérations de contrôle et émis 11 900 constats d'infraction. Il a été démontré que l'élément contrôle de l'approche des « 3E* » est la composante la plus importante lorsqu'il s'agit de faire modifier les comportements des usagers.

	2008	2009	Variation 2009/2008
Opération de sensibilisation	183	343	+ 87,4 %
Opération de contrôle	683	947	+ 34,3 %
Constats émis aux piétons	12 334	11 900	- 3,5 %
Constats émis aux automobilistes qui n'ont pas respecté les piétons	42 588	37 632	- 11,6 %

* L'approche des « 3E »
1 : E (Education) — L'éducation et la prévention
2 : E (Engineering) — L'aménagement du réseau routier et la signalisation
3 : E (Enforcement) — L'intervention et le contrôle

ALCOOL AU VOLANT

Malgré une augmentation de 8,4 % des opérations de contrôle de l'alcool au volant, on remarque une diminution de 4,3 % des arrestations. Ceci démontre un changement de comportements chez les conducteurs.

ALCOOL AU VOLANT	2008	2009	Variation 2009/2008
Opération de contrôle alcool au volant	190	206	+ 8,4 %
Personnes interpellées	27 555	30 268	+ 9,9 %
Arrestations	2 028	1 941	- 4,3 %

STATIONNEMENT

Une nouvelle équipe de 19 agents à vélo a été mise sur pied en 2009. Ils ont sillonné les pistes cyclables, les parcs, et les secteurs où la forte densité de circulation et les nombreux travaux rendaient la circulation difficile. Ils ont notamment patrouillé le centre-ville, le Vieux-Montréal et les artères commerciales.

Les agents de stationnement ont contribué à l'amélioration du bilan routier en participant entre autres à l'opération rentrée scolaire et à deux opérations de prévention auprès des piétons. Ils ont continué à intervenir sur les voies réservées conjointement avec les policiers.

De plus, selon les conditions climatiques de la saison hivernale, les agents de stationnement s'assurent du respect des interdictions de stationnement et font remorquer les véhicules en infraction. En 2009, il y a eu 31 235 constats d'infractions émis durant les périodes de déneigement.

PROJET PILOTE SUR LES CINÉMOMÈTRES PHOTOGRAPHIQUES ET LES CAMÉRAS AUX FEUX ROUGES

Le projet pilote de cinémomètres photographiques et de caméras aux feux rouges a débuté en 2009. À Montréal, six appareils ont été installés. De plus, six policiers du Module Radar photo coordonné par la Sûreté du Québec participent au projet. Ces policiers effectuent les différentes tâches opérationnelles nécessaires à sa mise en œuvre.

Les résultats du projet pilote seront dévoilés en août 2010 à la suite du dépôt d'un rapport d'évaluation produit par une équipe d'experts-conseils à laquelle participe le SPVM. L'évaluation traitera notamment de l'acceptabilité sociale et des effets de cette technologie sur le bilan routier.

Radars photo et surveillance aux feux rouges
OBJECTIF SÉCURITÉ

CONSTATS RELIÉS À LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION

	2008	2009
Constats pour grande vitesse	3 504	3 166
Constats pour utilisation d'un cellulaire	6 159*	20 670
Constats pneus d'hiver	62 **	289
Moteur au ralenti		254
Secteurs de 40 km/h		355***

* À compter du 1er juillet 2008
** À compter du 1er décembre
*** De janvier au 22 février 2010

DOSSIERS TRAITÉS PAR LES ENQUÊTEURS EN COLLISIONS

En 2009, 162 enquêtes collisions ont été instituées, 91 d'entre elles ont nécessité la présence d'un expert en reconstitution de collision.

1 618 personnes ont été mises en accusation suite à l'analyse de 6 015 dossiers.